

## changement d'affectation

Par **zaezou**, le **17/01/2019** à **16:30**

Bonjour

Je vais acheter une REMISE ( titre exact sur l'acte) de 11 m<sup>2</sup> à Aubervilliers que je veux changer en habitation. Est ce possible ? Comment ? Sous quels delais ? Je ne change pas la structure de cette remise. Merci pour vos conseils Cordialement